

Programme provincial

PTB Liège - Octobre 2018

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Une province sans profiteurs.....	6
3. Une province démocratique et participative.....	9
4. Un enseignement provincial émancipateur.....	11
5. Un service public provincial renforcé.....	14
6. Une culture populaire et accessible.....	17
7. Une province verte en transition écologique.....	19
8. Une province sociale et en bonne santé.....	22
9. Une province qui prend soin des aînés.....	24
10. Une province sportive.....	26
11. Une province touristique.....	27
12. Une province d'agriculture paysanne et écologique.....	28

1. Introduction

Une province éthique et démocratique

La Province de Liège a été bousculée par son implication dans les pratiques scandaleuses à Publifin / Nethys. Malgré la pression citoyenne et médiatique, il n'y a pas eu de profonde remise en question des politiques néolibérales qui ont mené aux pratiques de self-service et d'enrichissement personnel dans le chef de plusieurs élus provinciaux. Stéphane Moreau est toujours à la manœuvre dans les structures de Nethys et il peut compter sur des soutiens sans faille dans les partis traditionnels. Pour le PTB, la privatisation larvée de l'intercommunale publique Publifin est définitivement à rejeter. À ceux qui rêvent d'une multinationale liégeoise cotée en bourse, nous demandons de s'en aller. Nous voulons des intercommunales publiques citoyennes 3.0 transparentes et démocratiques. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration élus, des représentants des associations d'utilisateurs, des représentants syndicaux et de la société civile, et des citoyens directement élus.

Si l'institution provinciale a été salie par ces pratiques scandaleuses à Publifin, le PTB entend en faire un niveau de pouvoir exemplaire en termes d'éthique et de transparence, notamment en fondant un bureau indépendant chargé de contrôler la bonne gestion des deniers publics de la province, de lutter contre la corruption et d'empêcher tout conflit d'intérêts. Nous appliquerons également la transparence totale des mandats publics et privés comme du patrimoine de tous les élus et nous refuserons les cumuls financiers auxquels s'adonne nombre de mandataires provinciaux.

À l'heure où plusieurs formations politiques avancent de manière plus ou moins cachée leur volonté de supprimer la Province, le PTB entend continuer à défendre ce niveau de pouvoir intermédiaire, ses 6000 travailleurs et les services publics qu'ils rendent à la population. Nous nous opposons au détricotage que le gouvernement régional MR-Cdh organise avec la réduction du Fonds des Provinces et la réforme des contrats APE qui menacent directement l'emploi de centaines d'agents provinciaux. La réponse au dégoût compréhensible des citoyen.ne.s n'est pas moins de Province, mais une Province plus démocratique, participative et proche de celles et ceux qu'elle est censée servir. Le PTB souhaite que les structures supracommunales auxquelles ne sont représentés que des bourgmestres et députés provinciaux soient transformées pour impliquer des délégations des conseils communaux et provinciaux. Le PTB souhaite surtout que les débats qui y sont organisés soient rendus publics avant toute délibération et que les grands plans de développement provincial soient soumis à une consultation citoyenne. Pour nous, il est inconcevable qu'un schéma de développement territorial ou qu'un plan de mobilité d'arrondissement soient conçus sans l'implication des habitants qui vivent et se déplacent sur ces territoires.

Un enseignement provincial égalitaire et source d'émancipation

Après l'éthique et la démocratie, la deuxième priorité du PTB aux élections provinciales est l'enseignement. Pouvoir organisateur de 13 instituts provinciaux et écoles polytechniques, nous souhaitons que l'enseignement provincial qualifiant redevienne un choix positif et non une filière de relégation. Pour un enseignement plus égalitaire, nous souhaitons des classes plus petites et une gratuité effective de l'enseignement obligatoire. Contrairement à ce qui est préconisé par le Pacte de (non) Excellence, nous souhaitons renforcer la formation générale dans l'enseignement qualifiant. En effet, l'ampleur des savoirs nécessaires à une citoyenneté critique — histoire, économie, sciences, technologies, arts, expression, langues... — interdit de limiter leur transmission au seul tronc commun. Outiller les élèves du qualifiant pour comprendre le monde, découvrir les clés de leur épanouissement social, affectif et professionnel et construire une vie meilleure, est pour nous un enjeu démocratique essentiel. L'introduction de la CPU – Certification par Unités – est à rejeter. Outre le peu de considération qu'elle donne à la formation générale, cette certification répond surtout à la flexibilité du marché du travail exigée par le monde patronal et ses flexijobs. Alors que 8,8 % des élèves du qualifiant sortent sans diplôme, cette CPU organise elle-même la perte de valeur du diplôme et de tous les avantages salariaux et sociaux y associés, en autorisant une qualification incomplète de quelques unités seulement. Cela prépare aussi toute une population d'élèves à

la recherche d'une certification complète dans le privé. Le PTB tient à un enseignement public de qualité qui valorise autant les savoirs théoriques que les savoir-faire pratiques et qui couronnent les cursus par un diplôme qui a une valeur professionnelle et sociale. Enfin, si des efforts ont été consenti pour construire ou rénover les bâtiments scolaires, le défi reste encore immense d'avoir un bâti digne du 21^e siècle qui répondent aux besoins des enseignants et des élèves en termes d'isolation énergétique, de matériel scolaire technologique et de transition numérique. La revalorisation des filières qualifiantes restera un vœu pieux si l'on ne consent pas à un véritable plan de rénovation global et pluriannuel de l'ensemble des bâtiments scolaires.

Une province d'emplois et de services publics forts, une province en transition écologique

6000 agents provinciaux, dont 3000 enseignants, délivrent aujourd'hui des services publics indispensables pour satisfaire aux besoins économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques de nos concitoyens. Ce pôle d'emplois doit être renforcé avec un personnel formé et nommé. Alors que le taux de chômage administratif en Province de Liège stagne autour des 16 % et que celui des jeunes de 15-24 ans atteignait les 32,3 % encore en 2016, nous souhaitons que la Province initie des expériences pilotes de réduction collective du temps de travail sans perte de salaire en concertation avec les organisations syndicales. La semaine de 30h a été mise en application à Göteborg en Suède avec succès. Des expériences démarrent également dans certains services à Charleroi ou à Bruxelles. La Province de Liège doit donner l'exemple et prendre ce chemin social du partage du travail. Pourquoi des travailleurs plus âgés continueraient à se rendre malades au travail alors que des jeunes sont malades de ne pas travailler ?

La Province est un gisement d'emplois publics qu'il s'agit de renforcer. À travers ses participations dans plusieurs intercommunales – que le PTB souhaite publiques et citoyennes – la Province peut prendre la responsabilité de la création d'emplois nouveaux. Nous pensons en particulier au défi énergétique auquel est confronté la Province de Liège et l'obligation de prendre en main la sortie du nucléaire et la transition vers une production pérenne et suffisante d'énergies renouvelables. À travers les budgets consacrés à la supracommunalité mais aussi à travers le pôle énergie (Elicio) existant chez Nethys, la Province doit organiser la transition des grandes villes de la Province vers des villes zéro carbone. Cela passe notamment par la fondation d'une société coopérative de production d'énergie à l'échelle provinciale et qui investirait dans le photovoltaïque, l'éolien, les réseaux de chaleur, la production et le stockage d'hydrogène.

Une province de culture populaire et accessible

La Province de Liège est riche d'un patrimoine, d'une diversité et d'un tissu associatif culturels irremplaçables. Le secteur culturel pâtit du sous-financement chronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles malgré les promesses de la majorité PS-Cdh. Si le centre culturel de Rémicourt a été le premier à être reconnu selon les critères du nouveau décret de novembre 2013, nombre de centres culturels en Province de Liège attendent encore cette reconnaissance. Les pouvoirs locaux, la Province en particulier, continuent de co-financer les centres culturels mais cela reste insuffisant. La chasse aux subsides est usante et le manque de financement structurel exacerbe la concurrence entre les opérateurs de petite comme de grande taille. L'instrumentalisation politique de certaines structures augmentent les frustrations chez nombre d'artistes et de créateurs exclus de l'accès à l'enveloppe budgétaire consacrée à la Culture. Outre une augmentation de cette enveloppe, le PTB plaide pour une gestion plus participative et transparente du département de la Culture en impliquant notamment les artistes et les créateurs dans l'élaboration des plans et des budgets.

La culture n'est pas un marché. Et pour le PTB, il s'agit de trouver un équilibre sain entre, d'une part, l'événementiel et, d'autre part, une offre culturelle à la portée de tous les habitants de la ville. Pour augmenter l'accessibilité de l'offre culturelle en Province de Liège, le PTB propose de généraliser la gratuité des musées à commencer par le Musée de la Vie Wallonne. Si Londres peut le faire, pourquoi pas Liège ? Le modèle muséal est en mutation. Tout en préservant leur vocation scientifique, les musées se transforment en lieu de savoir, de patrimoine, de culture mais aussi d'interactions, de convivialité et d'expériences nouvelles, numériques notamment. Pour le PTB, cette transformation doit être un tremplin pour une plus grande accessibilité et une fréquentation plus élevée. Nous pensons que la Province doit soutenir plus

activement les CPAS dans les communes et l'association « Article 27 » pour offrir des entrées à tarif réduit aux expositions comme à d'autres activités culturelles et artistiques.

Les nouveaux projets en cours, tant le Pôle Bavière, l'OM ou encore le Théâtre de Verviers, doivent continuer à garantir une accessibilité pour tout un chacun mais également un accès privilégié aux associations et aux écoles.

Pour secouer la Province, votez PTB

Le PTB dépose des listes complètes dans les 10 districts provinciaux avec 56 candidats décidés à secouer la Province. Nous voulons nous battre pour une province sans profiteurs, une province démocratique avec des institutions transparentes et participatives. Nous voulons une province avec des services publics renforcés et un enseignement de qualité accessible à tous. Nous défendons une province en transition écologique avec la fondation d'une société coopérative citoyenne et publique de production d'énergie renouvelable. Nous défendons une province de culture progressiste, populaire et accessible avec notamment des musées gratuits. Nous refusons les politiques d'austérité suivies par les partis traditionnels et défendons une province sociale qui prend soin des jeunes comme des aînés.

Tout cela, nous l'obtiendrons avec vous. Mais pas de promesses en l'air, nous devons lutter ensemble pour obtenir ces droits. Cela se passera dans le conseil mais aussi dans la rue. Vous aussi, vous voulez les secouer pour une province plus démocratique, sociale et écologique ? Aidez-nous à envoyer des élus du PTB au conseil provincial. Chaque voix comptera. Nous comptons sur la vôtre.

Rafik Rassaa

Conseiller provincial

Tête de liste PTB dans le district de Liège

2. Une province sans profiteurs

La province est un domaine public financé par des deniers publics, c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables. Ces deniers sont précieux et doivent être gérés correctement. Profiteurs, escrocs et spéculateurs n'ont pas leur place dans une administration provinciale. Nous rendons l'administration provinciale transparente et claire, nous fondons un Bureau de la transparence et de l'éthique. Nous communiquons toutes les décisions selon « l'offentlighetsprincipen », c'est-à-dire le principe de transparence, en rendant publics les revenus et le patrimoine de tous les administrateurs et mandataires provinciaux. Il n'y a aucune raison que cela reste secret. Il faut par ailleurs mettre un terme aux salaires exorbitants et injustifiés dans les associations, régies et sociétés provinciales ou intercommunales. Nous voulons plafonner la rémunération de tout mandataire provincial à 110 000 euros brut, soit un maximum de trois fois le salaire médian d'un travailleur en Belgique. Les intercommunales à la structure complexe et à la gestion privatisée doivent être remplacées par de nouvelles entreprises intercommunales d'utilité publique, à dimension urbaine et à dimension humaine, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0. Nous voulons également mettre un terme à la confusion d'intérêts et définitivement bloquer le carrousel entre mandats privés et mandats publics et combattre le phénomène des « portes tournantes ». Pour le PTB, dans les cinq années suivant l'exercice d'un mandat public, le mandataire ne peut accepter de mandat (ou autres relations) avec des banques, multinationales et sociétés cotées en Bourse. En d'autres mots, nous voulons remplacer la politique du profit par une politique qui s'appuie sur un engagement clair en faveur de la société et de l'intérêt public dans la province.

Nos objectifs

Un. Un Bureau de la transparence et de l'éthique

- Nous voulons mettre en place un Bureau de la transparence et de l'éthique chargé d'assurer la bonne gestion des deniers publics de la province, de lutter contre la corruption et d'empêcher tout conflit d'intérêts.
- Ce bureau sera également chargé de contrôler les sociétés externes qui ont signé un contrat avec la province et de vérifier que ces sociétés ne pratiquent pas le dumping social ou environnemental et qu'elles n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux. Une chose qui ne sera désormais plus possible.
- Chaque fonctionnaire et chaque citoyen pourront déposer dans une « boîte aux lettres éthique » une plainte pour abus ou corruption. Les lanceurs d'alerte seront désormais protégés.

Deux. Transparence grâce à l'offentlighetsprincipen

- Nous voulons instaurer un « offentlighetsprincipen » (principe de transparence) comme cela se fait en Suède. En vertu de ce principe, la publicité de toutes les décisions, procédures réglementaires ou législatives et communications officielles est une obligation légale.
- En vertu de cet « offentlighetsprincipen », nous voulons également rendre publics, les mandats publics et privés, le patrimoine et les rémunérations des hommes et femmes politiques, comme cela se fait en Suède.
- Les membres des cabinets provinciaux seront rendus publics et seront soumis aux mêmes principes de transparence.

Trois. Réduire le salaire des députés provinciaux de moitié et mettre un terme aux salaires exorbitants injustifiés

- Nous voulons rendre publique la rémunération des hauts fonctionnaires des associations, sociétés provinciales, intercommunales ou paraprovinciales selon « l'offentlighetsprincipen ». Cette rémunération doit également être justifiée.
- Nous voulons plafonner la rémunération de tout mandataire provincial à 110 000 euros brut, soit un maximum de trois fois le salaire médian d'un travailleur en Belgique¹. Nous n'accepterons aucune exception ni dérogation au règlement provincial qui sera pris en conséquence.
- Nous voulons limiter les traitements dans les associations, sociétés provinciales, intercommunales ou paraprovinciales aux seules fonctions exécutives en lien avec la gestion quotidienne. La participation aux conseils d'administration ne doit donner droit qu'à un jeton de présence lié à la présence effective de l'administrateur.

Quatre. Mettre en place de nouvelles entreprises intercommunales, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0

- Nous voulons fermer une série de sociétés anonymes et sociétés de placement obscures gravitant autour des entreprises d'utilité publique et ouvrir le débat sur la création de nouvelles entreprises citoyennes publiques 3.0.
- Nous voulons remplacer les intercommunales à la structure complexe par des entreprises intercommunales d'utilité publique à dimension urbaine et à dimension humaine.
- Nous voulons organiser des entreprises provinciales et des partenariats intercommunaux publics, transparents, démocratiques et soumis à un contrôle strict. Nous voulons investir dans des services sociaux, durables et d'utilité publique.
- Les nouvelles entreprises provinciales et intercommunales seront transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes publiques 3.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration élus, des représentants des associations d'utilisateurs, des représentants syndicaux et de la société civile, et des citoyens directement élus.

Cinq. Appliquer le décumul intégral

- Nous voulons que la province applique le décumul intégral à l'ensemble du collège provincial sans exception : aucun cumul possible avec tout autre mandat exécutif, mandat de député ou mandat privé.
- Nous voulons que l'opposition soit représentée dans toutes les associations, sociétés provinciales, intercommunales ou paraprovinciales. Cela ne doit pas nécessairement se faire via des mandataires, mais aussi par désignation de citoyens.

Six. Période de réflexion entre l'exercice d'un mandat public et d'un mandat privé

- Nous voulons instaurer une période de réflexion entre l'exercice d'un mandat public et d'un mandat privé, quel que soit le sens.

¹ Le salaire médian en Belgique en 2015 est de 3095€ brut par mois. C'est le salaire qui découpe la population des travailleurs de Belgique en 2 : 50 % gagnent moins que ce montant, 50 % gagnent plus que ce montant. Multiplié par 12 et par 3, on obtient : 111 420€ brut par an.

3. Une province démocratique et participative

1 105 000 habitants vivent ensemble en Province de Liège. L'avenir de notre province n'est pas seulement l'affaire de cinq députés provinciaux, et encore moins de quelques cumulards dans les conseils d'administration des intercommunales, mais bien de nous tous. La réponse au dégoût justifié de la population face aux pratiques scandaleuses de self-service n'est pas moins de Province mais plus de démocratie, plus de participation citoyenne. Plus il y a d'habitants concernés par la politique de notre province, plus grandes sont la connaissance, l'expérience, les capacités et les moyens collectifs. La participation, entre autres au processus décisionnel, améliore la société. Et c'est essentiel, car tout le monde doit compter. Les gens de toutes les couches de la société et, même ceux qui généralement restent invisibles doivent être consultés, informés et impliqués. Peut-on parler de démocratie lorsque l'on se contente de demander aux gens de noircir une case tous les quatre à six ans ? Nous vivons dans une démocratie abîmée par la soif de pouvoir et d'argent de mandataires traditionnels qui veulent préserver leur entre-soi. Nous voulons pour la Province une démocratie intense, participative, ouverte et directe.

Nos objectifs

Un. Accès libre et transparent aux processus décisionnels et une information proactive des autorités provinciales

- La participation, entre autres au processus décisionnel, débute par l'information. L'accès à l'information sur ce qui se passe au niveau de la province doit être garanti pour tous les citoyens.
- Les plates-formes open source en ligne de la province regrouperont toutes les informations. Ces plates-formes doivent être et rester aux mains de la communauté.
- Nous ouvrirons le journal provincial d'information à l'expression citoyenne. Outre la diffusion toutes-boîtes, nous développerons une communication web performante.

Deux. Pas de schéma de développement sans véritable participation

- La participation, entre autres au processus décisionnel, ne peut se faire sans information et interaction. L'interaction requiert l'ouverture et la flexibilité de la politique et de l'administration.
- Avec les moyens technologiques actuels, par des plates-formes en ligne, la province peut organiser facilement et avec objectivité toutes sortes d'enquêtes, de sondages et de votes.
- La province a besoin d'espaces publics de rencontre, centrés sur l'information, l'échange et la participation. Ils peuvent être des espaces fixes de rencontre ou des pop-up en fonction de certains projets.
- Les schémas de développement territoriaux doivent être soumis à un véritable débat public et à des consultations citoyennes.

Trois. Un monde associatif fort

- Nous voulons une province proche des gens. Nous la construirons à partir d'en bas, avec tous les habitants, du fait que les gens s'engagent, collaborent, participent et mènent des actions lorsque c'est nécessaire.
- Les autorités provinciales doivent soutenir le monde associatif. Un monde associatif fort est nécessaire pour faire revivre la démocratie.

Quatre. Faire du conseil provincial un organe de débat démocratique

- Le conseil provincial doit être pris au sérieux. Toutes les décisions doivent vraiment y être proposées. Tous les problèmes et défis doivent être mis sur la table pour être discutés.
- Le conseil provincial doit s'ouvrir aux questions et avis d'autres conseils et des citoyens. Ceux-ci doivent également y être invités activement.
- Le conseil provincial n'a toujours pas connu une seule interpellation citoyenne. Nous ferons la promotion de cet outil d'expression citoyenne et instaurerons une « heure des questions » au début de chaque conseil provincial.
- Les contrats entre la province et les entreprises privées doivent pouvoir être consultés publiquement. Au sein des entreprises provinciales ou à participation provinciale, une représentation de l'opposition, du personnel et des habitants est nécessaire.

Cinq. Des référendums contraignants pour une démocratie directe

- Le PTB veut que les consultations populaires organisées à l'initiative de 10 % de la population liégeoise – au sens provincial – soient contraignantes.
- Les responsables de l'initiative déterminent l'énoncé des questions, il n'y a pas de seuil à la participation.
- Nous lèverons l'interdiction de soumettre à la consultation les questions liées au budget et aux taxes provinciales.

Six. Des budgets participatifs et des forums thématiques pour une démocratie participative

- La province dédiera 10 % de son budget d'investissement à des budgets participatifs.
- Ces budgets seront confiés à des forums thématiques regroupant des délégués des associations du secteur et des citoyens impliqués et élus grâce à des plateformes numériques. La Province organisera ensuite des Conseils Provinciaux du Budget Participatif pour trancher en présence d'une délégation des conseillers et députés provinciaux. Nous souhaitons que des expériences pilotes soient organisées dans le secteur de la Culture et de la Jeunesse.
- Un effort sera fourni pour impliquer la population entière dans ce processus nouveau. Outre une communication performante sur le web, il s'agira d'organiser une forte mobilisation dans les villes et communes, dans les associations et auprès des divers publics-cible pour des réunions préparatoires à tout ce processus participatif.

4. Un enseignement provincial émancipateur

Pouvoir organisateur de 13 instituts provinciaux et écoles polytechniques, nous souhaitons que l'enseignement provincial qualifiant redevienne un choix positif et non une filière de relégation. Pour un enseignement plus égalitaire, nous souhaitons des classes plus petites et une gratuité effective de l'enseignement obligatoire. Contrairement à ce qui est préconisé par le Pacte de (non) Excellence, nous souhaitons renforcer la formation générale dans l'enseignement qualifiant. L'introduction de la CPU – Certification par Unités – est à rejeter. Outre le peu de considération qu'elle donne à la formation générale, cette certification répond surtout à la flexibilité du marché du travail exigée par le monde patronal et ses flexijobs. Alors que 8,8 % des élèves du qualifiant sortent sans diplôme, cette CPU organise elle-même la perte de valeur du diplôme et de tous les avantages salariaux et sociaux y associés, en autorisant une qualification incomplète de quelques unités seulement. Cela prépare aussi toute une population d'élèves à la recherche d'une certification complète dans le privé. Le PTB tient à un enseignement public de qualité qui valorise autant les savoirs théoriques que les savoir-faire pratiques et qui couronnent les cursus par un diplôme qui a une valeur professionnelle et sociale. Enfin, si des efforts ont été consenti pour construire ou rénover les bâtiments scolaires, le défi reste encore immense d'avoir un bâti digne du 21^e siècle qui répondent aux besoins des enseignants et des élèves en termes d'isolation énergétique, de matériel scolaire technologique et de transition numérique. La revalorisation des filières qualifiantes restera un vœu pieux si l'on ne consent pas à un véritable plan de rénovation global et pluriannuel de l'ensemble des bâtiments scolaires.

Nos objectifs

Un. Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants

- Nous instaurerons des classes plus petites. Nous voulons au maximum vingt élèves par classe.
- Avec une mesure forte comme la nomination plus rapide des enseignants temporaires prioritaires, nous améliorerons la sécurité d'emploi des jeunes enseignants.
- Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous défendons l'instauration d'un pool de remplacement des enseignants. Ceux qui sont chômeurs tout en étant titulaires d'un diplôme d'enseignant auront droit à la sécurité de l'emploi pour une année scolaire complète et à un salaire pour douze mois.

Deux. Supprimer les seuils financiers et rendre effective la gratuité

- Nous ferons en sorte que l'enseignement obligatoire soit gratuit.
- Nous assurerons une bonne alimentation saine, locale et gratuite à l'école. Nous renforcerons RestoScol au sein d'ISOSL pour qu'il élargisse son offre et que des structures similaires soient mises en place dans chaque agglomération.
- Nous ferons en sorte qu'un maximum d'activités extrascolaires (excursions, visites de musées, de fermes pédagogiques, sorties au cinéma) soient rendues obligatoires et gratuites.
- Nous intégrerons la remédiation dans le temps scolaire. Elle sera proposée gratuitement par toutes les écoles de la Province en collaboration avec les écoles de devoirs et les associations de soutien scolaire.

Trois. Un enseignement qualifiant de premier choix

- Nous ferons de l'enseignement qualifiant un choix positif.

- Nous renforcerons la formation générale dans le qualifiant parce qu'elle est nécessaire à la formation de citoyens critiques. C'est pour nous un enjeu démocratique essentiel.
- Nous rejetons la CPU ou certification par unités qui prépare les élèves aux flexijobs et dévalorise le diplôme.
- Nous renforcerons le lien entre écoles primaires et écoles techniques et professionnelles. Cela passe notamment par la défense de l'introduction de véritables cours techniques dans le futur tronc commun.

Quatre. Investir dans la rénovation et la construction de nouvelles écoles

- Nous accroîtrons les efforts financiers pour nous attaquer à la rénovation du patrimoine qui s'est délabré.
- Nous élaborerons un plan pluriannuel de rénovation complet des bâtiments scolaires de la Province de Liège.
- Nous demanderons un refinancement du Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné.

Cinq. Supprimer les inégalités

- Nous allongerons la durée de l'enseignement commun.
- Nous reporterons jusqu'à l'âge de 16 ans le choix des études et des filières d'enseignement.
- Nous organiserons une politique d'inscription qui garantira une place à chaque enfant dans une école aisément accessible (près du domicile ou facile d'accès grâce aux transports en commun) et socialement mélangée.
- Nous éviterons les situations de liste d'attente en faisant participer toutes les écoles au registre central d'inscription.

Six. L'enseignement reste une tâche incombant à un État démocratique

- Nous ne percevons pas l'enseignement comme un marché concurrentiel entre les divers réseaux.
- Nous travaillerons au niveau national à ne plus avoir qu'un seul réseau public pluraliste et nous privilégierons tout ce qui pourra faciliter la collaboration entre l'ensemble des réseaux d'enseignement.
- Chaque école récupérera un(e) concierge et du personnel d'entretien sous contrat statutaire.
- Nous supprimerons la publicité des enceintes de l'école. Nous privilégierons des contrats avec des distributeurs éthiques et éco-responsables. Nous avancerons vers l'adoption généralisée de logiciels libres dans les écoles.

Sept. Donner un enseignement pour la tête, le cœur et les mains

- Nous miserons sur une formation multilatérale dans laquelle tout le monde recevra une bonne base de connaissances et de compétences générales, scientifiques et techniques.
- On consacrera autant d'attention aux compétences manuelles, à l'éducation physique, au sport, à la formation et expression musicale et artistique dans les horaires de l'enseignement de jour.
- Nous intégrerons dans l'enseignement une vision plus critique envers le colonialisme, l'eurocentrisme et le sexisme.

Huit. Avancer vers une école inclusive

- Nous formerons l'ensemble du personnel de l'enseignement provincial aux notions de l'école inclusive.
- Nous élaborerons un plan concret pour la mise en place progressive d'une école inclusive.
- Nous respecterons l'obligation légale de satisfaire à toute demande d'aménagement raisonnable dans toutes les écoles de la Province de Liège.
- Nous rendrons l'ensemble des implantations des écoles de la Province de Liège accessibles aux personnes à mobilité réduite.

5. Un service public provincial renforcé

6000 agents provinciaux, dont 3000 enseignants, délivrent aujourd'hui des services publics indispensables pour satisfaire aux besoins économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques de nos concitoyens. Ce pôle d'emplois doit être renforcé avec un personnel formé et nommé. Alors que le taux de chômage administratif en Province de Liège stagne autour des 16 % et que celui des jeunes de 15-24 ans atteignait les 32,3 % encore en 2016, nous souhaitons que la Province initie des expériences pilotes de réduction collective du temps de travail sans perte de salaire en concertation avec les organisations syndicales. La semaine de 30h a été mise en application à Göteborg en Suède avec succès. Des expériences démarrent également dans certains services à Charleroi ou à Bruxelles. La Province de Liège doit donner l'exemple et prendre ce chemin social du partage du travail. Pourquoi des travailleurs plus âgés continueraient à se rendre malades au travail alors que des jeunes sont malades de ne pas travailler ?

La Province est un gisement d'emplois publics qu'il s'agit de renforcer. À travers ses participations dans plusieurs intercommunales – que le PTB souhaite publiques et citoyennes – la Province peut prendre la responsabilité de la création d'emplois nouveaux. Nous pensons en particulier au défi énergétique auquel est confronté la Province de Liège et l'obligation de prendre en main la sortie du nucléaire et la transition vers une production pérenne et suffisante d'énergies renouvelables. À travers les budgets consacrés à la supracommunalité mais aussi à travers le pôle énergie (Elicio) existant chez Nethys, la Province doit organiser la transition des grandes villes de la Province vers des villes zéro carbone. Cela passe notamment par la fondation d'une société coopérative de production d'énergie à l'échelle provinciale et qui investirait dans le photovoltaïque, l'éolien, les réseaux de chaleur, la production et le stockage d'hydrogène.

Nos objectifs

Un. Une semaine de 30h dans l'emploi provincial

- Nous voulons que la Province lance un projet pilote dans un ou plusieurs services communaux pour une réduction du temps de travail. Une expérimentation de la semaine de 30h à Göteborg, en Suède, a fourni des résultats prometteurs en matière d'absentéisme pour maladie ou burn-out.
- La semaine de 30h offre des possibilités dans une économie en transition numérique : il est possible de moins travailler grâce aux innovations technologiques.

Deux. Investir dans la Province

- Nous investirons dans l'enseignement provincial, dans son département Culture et dans la revalorisation des autres services communaux. Pour ce faire, de nouveaux emplois seront nécessaires.
- Nous prônerons des investissements et des emplois dans des secteurs d'avenir. Nous mettrons sur pied une entreprise publique urbaine d'énergie durable et bon marché.
- Nous voulons un budget d'investissement provincial qui partira des besoins sociaux, mais qui assurera également des emplois à part entière. C'est une toute autre orientation qu'une politique de cadeaux aux entreprises sans la moindre condition d'embauche.

Trois. Glissement fiscal vers les grandes entreprises et les grands patrimoines

- Nous réintroduirons la taxe provinciale réclamée aux grandes entreprises industrielles, la taxe sur la force motrice.
- Nous voulons instaurer la taxe sur les pylônes GSM et taxer les panneaux d'affichage publicitaire comme cela se pratique dans d'autres provinces.

- Nous voulons surtout instaurer deux nouvelles taxes : une taxe sur les zones d'activités économiques et une taxe progressive sur les surfaces de bureau. La province investit et entretient de belles infrastructures à disposition des entreprises. Il est donc logique, pour ces entreprises, de contribuer aux finances provinciales.
- Nous reviendrons sur la dernière augmentation injuste des additionnels sur le précompte immobilier.
- Nous réclamerons aux autorités fédérales une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra à nouveau tenir compte des revenus du patrimoine.
- Nous réclamerons aux autorités régionales la fin des exonérations faites aux entreprises sur les forces motrices et sur le précompte immobilier avec les différents plans Marshall successifs.

Quatre. Tolérance zéro pour le dumping social

- Nous introduirons une charte et des inspections plus sévères contre le dumping social. Sur les chantiers de la Province, nous n'accepterons que des emplois à part entière. Pas d'enchevêtrement de constructions et de sous-traitances qui ne respectent ni droits sociaux ni sécurité des ouvriers. La charte concernera aussi les intercommunales.

Cinq. Respect envers le personnel de la fonction publique provinciale et intercommunale

- Nous témoignerons plus de considération envers les travailleurs des services provinciaux et intercommunaux. Des services publics forts seront nécessaires. Ils reposeront sur des collaborateurs motivés. Nous assurerons une nomination statutaire à tous les niveaux. La Province devra être un employeur social par excellence.
- Nous prêterons l'oreille au personnel provincial et prendrons au sérieux son expertise sur le plan de la prestation de service. Nos travailleurs sont une richesse, non une charge.
- Nous voulons la même proportion de « staturisation » (titularisation) pour toutes les échelles barémiques, que ce soit du personnel ouvrier, employé ou des cadres.

Six. Préserver les commerces et emplois de proximité

- Stop à la prolifération de nouvelles grandes surfaces ou de galeries commerçantes. Les commerces de proximité doivent être maintenus dans nos villes et communes.

Sept. S'opposer à la réforme des points APE

- Cette réforme pourrait coûter des centaines d'emplois directs ou indirects en Province de Liège !

6. Une culture populaire et accessible

Liège foisonne de créativité artistique. En rue ou en salle, en musique ou en peinture, théâtre d'aujourd'hui, d'hier ou de demain, bénévole ou professionnelle ... une grande richesse culturelle s'exprime en Province de Liège. Nous aspirons à une politique qui rendrait les loisirs, le sport et la culture populaires dans le vrai sens du terme : accessibles à tous, et avec la participation de tous. L'art, la culture et les loisirs permettent l'épanouissement des enfants, des jeunes et des adultes et élargissent leur réseau social. La culture n'est pas un marché, il faut trouver un sain équilibre entre, d'une part, l'événementiel et, d'autre part, une offre culturelle à la portée de tous les habitants de la ville. On ne saurait trop souligner l'importance de l'art dans les musées, théâtres et salles de concert. Mais nous voulons aussi le faire entrer dans l'école, les établissements de soin, les quartiers, les rues et dans l'espace public. Nous voulons également favoriser une culture démocratique et à dimension humaine où chacun, peu importe son origine, peut vivre et exprimer sa propre culture. Nous prenons parti pour une culture populaire et progressiste. Une culture qui encourage l'esprit critique et qui 'interroge le présent'. Loin de la culture en 'boîte de conserve' qui nous est servie dans les jeux télévisés où les valeurs de l'égoïsme et de la compétition sont les maîtres mots.

Pour cela, il faut donner des moyens de vivre décents à nos artistes afin qu'ils ne dépendent pas uniquement du bon vouloir du « marché » pour savoir si oui ou non une œuvre a le droit d'exister. Qu'est-ce qu'une société qui n'octroie comme seul statut à ses artistes que celui d'être reconnu comme chômeurs ? Un statut de plus en plus mis sous pression par de multiples contrôles en tout genre afin de chasser les artistes de ce statut. Or, pour créer, il faut du temps, de l'espace, de la liberté. Les pouvoirs publics en général, liégeois en particulier, devraient jouer un rôle plus important pour garantir ces conditions.

Nos objectifs

Un. Un meilleur accès à la culture

- Investissons davantage dans la culture et l'art à dimension humaine : accessibles et abordables.
- S'ils peuvent le faire à Londres, nous le pouvons aussi : rendons les musées liégeois accessibles gratuitement aux Liégeois (et à tout le monde dans un second temps) à commencer par le Musée de la Vie Wallonne.
- Développons des partenariats avec les CPAS et renforçons le partenariat de la Province avec l'association Article 27 pour des tarifs réduits pour divers spectacles, expositions et autres activités culturelles.
- Diversifions la programmation de nos centres culturels pour qu'il s'adresse à toutes les couches de la société. Nous engageons des programmeurs venant de différents horizons pour que tous les habitants de la ville bénéficient d'une offre culturelle riche et dans laquelle ils peuvent se reconnaître.
- Faisons rentrer l'art et la culture dans l'école, pas seulement dans le cadre d'excursions, mais comme une partie intégrante du programme en accordant une attention particulière à la diversité culturelle. Intégrons toutes les disciplines artistiques dans cette offre.

Deux. Des moyens suffisants pour les acteurs de l'art et de la culture

- Ne travaillons pas que sur la base de projets, mais faisons aussi confiance aux acteurs culturels pour qu'ils organisent leur fonctionnement à plus long terme.

Trois. Respect pour le travail bénévole et pour les emplois

- Réinvestissons dans des postes de concierge, de personnel de cafétéria, d'ouvriers qualifiés, de collaborateurs logistiques... On a trop économisé sur ces postes ces dernières années, notamment

en les sous-traitant à des firmes privées. Assurons des emplois dignes et publics au lieu d'emplois précaires et des faux statuts.

- Investissons dans les bénévoles, et non seulement dans les professionnels. En prévoyant un encadrement, une formation et un soutien suffisant. Accordons-leur la reconnaissance qu'ils méritent. Revalorisons le statut de bénévole.
- Promouvons le respect et l'attention accordée à une charge de travail raisonnable pour les travailleurs du secteur de la culture.

Quatre. Un réseau dense de bibliothèques

- Garantissons un nombre suffisant de bibliothèques dans toute la Province.
- Facilitons l'accès aux bibliothèques aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux nouveaux arrivants, à ceux qui sont illettrés ou touchés par l'illectronisme.
- Investissons dans la diversité culturelle des catalogues de livres. Les moyens actuels doivent servir à garantir une offre plus large.
- Renforçons le service de la lecture publique pour inverser la courbe de fréquentation des bibliothèques.

Cinq. Les grands projets se construisent en impliquant les citoyens et les artistes

- Les grands projets en cours, le Théâtre de Verviers, le futur Pôle Bavière, le Pôle Musical à l'OM (Ougrée) ou encore le Pôle circassien à Marchin, doivent se construire tant avec les usagers futurs de ces institutions, les citoyennes et citoyens qui habitent ces quartiers qu'avec les associations actives dans ces secteurs, les artistes et créateurs engagés pour le développement culturel de notre Province.
- Les modèles de financement pour ces institutions doivent continuer à intégrer une grande accessibilité pour toutes les catégories de la population comme pour les écoles et les associations.

7. Une province verte en transition écologique

Imaginez un peu : une province sans pollution. Une province qui ne contribue pas au réchauffement de la planète. Une province avec de l'air propre et de l'espace pour y habiter, y vivre et y travailler. Nous en sommes convaincus : en 2040, nous pourrions vivre dans une telle province. À condition que nous commençons à travailler dès maintenant à ce rêve. En produisant nous-mêmes, en tant que province, de l'énergie durable pour tous les habitants. En contribuant à la révolution verte, sans laisser personne à la traîne. De la sorte, nous créerions à la mesure des gens une province neutre en carbone. Copenhague met tout en œuvre pour l'être dès 2025. La Province est signataire, en tant que coordinateur, de la Convention des maires qui fixe comme objectif la réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Alors, qu'attendons-nous encore ?

Nos objectifs

Un. Une province à la mesure du climat avec des villes neutres en carbone

- Nous prévoyons un aménagement du territoire bas carbone avec des quartiers intégrés où tous les services seront présents, de sorte que le choix énergétiquement le plus économique soit également le plus logique.
- Nous préparerons les villes aux conséquences du changement climatique. Nous miserons sur davantage d'espaces verts et de plans d'eau qui pourront absorber de grandes quantités de précipitations et rafraîchir les villes.
- Nous vérifierons si la Province a placé de l'argent dans des fonds qui investissent dans des carburants fossiles. Si c'est le cas, nous l'en retirerons et l'investirons dans notre société publique de production d'énergie verte, la SOCOLIE 2.0.
- Partout dans la Province, nous soutiendrons les initiatives stimulant une économie circulaire à chaînes courtes. Initiatives partagées, « repair cafés » et marchés agricoles locaux pourront compter sur notre soutien.
- Nous étudierons le potentiel d'un réseau de chauffage urbain pour associer la chaleur industrielle excédentaire des industries à la demande en chaleur dans les centres urbains.
- Pour pallier les pics et chutes dans la production d'énergie renouvelable, nous investirons dans des installations de conversion de l'énergie en gaz (« power to gas ») afin de produire de l'hydrogène avec ces excédents d'énergie.
- Nous voulons à terme la fermeture de la centrale nucléaire de Tihange et sa mutation en un hub énergétique de l'avenir, avec un parc à panneaux solaires, une centrale de cogénération et une installation de conversion de l'énergie en gaz.
- Nous élaborerons une piste concrète afin d'arriver, en 2040, à l'élimination des émissions de gaz à effet de serre par l'industrie. Nous fixerons la chose dans les contrats de concession avec les entreprises. Nous ferons en sorte que le transport des marchandises s'effectue surtout par rail et par les voies navigables. Lors du choix du mode de transport, nous prendrons en compte non seulement les coûts mais aussi la nuisance pour l'environnement.

Deux. Pour une SOCOLIE 2.0, une coopérative d'énergie verte 100 % liégeoise

- Nous recréerons avec un modèle coopératif une entreprise intercommunale liégeoise de production d'énergie : la Socolie. Une entreprise publique d'énergie à nous tous. La SOCOLIE 2.0 investira dans l'économie d'énergie et fournira de l'énergie 100 % renouvelable à des prix abordables.

- La Socolie soutiendra les citoyens, associations et entreprises qui voudront placer des panneaux solaires sur leur toit.
- La Socolie investira dans des panneaux solaires placés sur les toits des habitants ; La Socolie aménagera également de vrais parcs à panneaux solaires.
- Ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'investir dans des panneaux solaires ou dans l'isolation pourront faire appel à la Socolie en tiers payant.
- Nous renforcerons le parc éolien en Province de Liège en installant de nouvelles éoliennes propriétés de la Socolie afin de garantir des prix abordables, et étudierons les meilleurs emplacements pour les installer.
- La Socolie répertoriera le statut d'isolation des blocs d'habitations et proposera des rénovations de groupe là où le besoin sera le plus grand, éventuellement en tiers payant.
- Nous mettrons sur pied un réseau intelligent, dirigé informatiquement, avec les divers vecteurs énergétiques ; ce réseau sera confié à la Socolie, afin de rendre possible l'interaction entre l'énergie renouvelable et les industries liégeoises.
- Le conseil d'administration de cette entreprise intercommunale d'énergie Socolie sera constitué au moins pour un tiers de simples citoyens liégeois et pour un tiers de travailleurs de l'entreprise. Ses rapports seront accessibles au public et les assemblées pourront être suivies en streaming.
- Les personnes qui collecteront les signatures de 1 % de la population liégeoise pourront mettre un point à l'ordre du jour du conseil d'administration de la Socolie.

Trois. La lutte contre les particules fines

- Nous installerons des stations de surveillance de particules fines, en priorité près des crèches, écoles maternelles et primaires surtout le long des axes routiers. Nous agirons en conséquence.
- Nous surveillerons attentivement et contraindrons les firmes les plus polluantes à respecter les normes les plus sévères, avec de lourdes amendes à la clé.
- Nous renforcerons l'aide à la création de jardins et potagers communautaires.
- Nous renforcerons au sein des services agricoles de la Province le conseil et l'aide donnés aux communes pour l'usage de désherbage écologique alternatif aux produits très nocifs ordinairement utilisés.

Quatre. Un grand plan d'investissement pour rénover l'ensemble des bâtiments publics

- Nous lancerons un grand plan d'investissement pour rénover l'ensemble des bâtiments publics en termes d'énergie et d'isolation. Nous renforcerons le projet RenoWatt développé ces dernières années en Province de Liège.
- Nous voulons un système de tiers-payant pour l'isolation et les appareils qui économisent l'énergie. Les autorités publiques avancent l'investissement et le consommateur rembourse le prêt par tranches. La Province doit constituer un fond supracommunal pour venir en aide aux communes dans le cadre d'un plan concerté.

Cinq. Encourager le zéro-déchets

- Nous sensibiliserons les entreprises à la quantité de déchets et encourageons l'écoconception.

- Nous soutenons les *repair cafés*, les marchés d'échange et les magasins de seconde main. Nous encourageons l'ouverture d'ateliers de réparation dans les communes pour réparer appareils électriques, meubles et vêtements ou pour les démonter et en retirer les pièces réutilisables.
- Nous interviendrons auprès d'Intradel, l'intercommunale de gestion des déchets, pour envisager l'installation de points de compostage collectifs particulièrement dans les zones urbaines. On pourra y composter des matières organiques avec l'aide de bénévoles que les habitants pourront venir chercher pour de l'horticulture urbaine.

8. Une province sociale et en bonne santé

Aucun secteur ne s'appuie autant sur le travail humain que le secteur des soins de santé. Jour après jour, des milliers de personnes se donnent à fond pour aider les malades. On se sent bien si on peut apporter sa pierre à l'édifice d'une bonne santé pour un maximum de gens. L'accessibilité aux soins de santé est un droit fondamental. N'empêche que de plus en plus de personnes sont obligées de postposer leur visite chez le médecin pour des raisons financières. Les listes d'attente sont souvent longues et les services dans les hôpitaux de proximité diminués. Nous voulons mieux pour Liège. Nous stimulons les centres de santé de proximité et nous investissons dans des hôpitaux accessibles ainsi qu'aux soins de santé mentale.

Nos objectifs

Un. Renforcer le réseau des maisons médicales

- Nous optons pour l'extension des centres de santé de quartier ou de village : des maisons médicales où on peut aller chez son médecin traitant sans argent, comme à Médecine pour le Peuple. C'est notre ambition que pour 2024, 20 % des liégeois soient inscrits dans une Maison médicale de ce genre. Il est évident que nous avons besoin de plus de soutien pour ce type de structure.

Deux. Des hôpitaux accessibles et de bonne qualité

- Pour tous les médecins des hôpitaux qui dépendent du public nous annulons les suppléments d'honoraires.
- Simultanément nous obligerons la convention mutuelliste. Au sein du CHR de Liège et de Verviers, nous voulons que les spécialistes s'en tiennent aux tarifs convenus avec les mutuelles.
- Nous limitons les montants importants que les patients devraient présenter pour des consultations ou des examens. Nous laissons les hôpitaux eux-mêmes régler le paiement des médecins directement par les mutuelles en tiers payant.
- Nous investissons en premier lieu dans le personnel soignant. C'est une question de redistribution des moyens. Nous coupons dans le sommet salarial chez les directeurs généraux ou autres fonctions de direction.

Trois. Vers un réseau englobant tous les hôpitaux

- Nous dressons un plan d'implantation des soins pour les différents campus afin que chaque hôpital de base reste accessible pour chaque Liégeois.
- Lors de potentielles fusions entre hôpitaux, nous faisons prévaloir les meilleurs accords sociaux pour l'ensemble des hôpitaux. Nous ne voulons pas que, lors de fusions, des acquis soient abolis, ni pour les patients ni pour le personnel.

Quatre. Priorité à notre santé mentale

- Nous misons surtout l'annulation des listes d'attente pour une psychothérapie payable.
- Nous investissons dans les centres de santé mentale. Dans ces centres on détermine en fonction des revenus le montant de la consultation chez le psychologue.
- Nous cherchons les moyens de rabaisser davantage le seuil d'accès au psychologue. Dans des organisations comme le CPAS, mais aussi dans des associations nous prenons soin d'avoir un choix de psychologues qui peuvent également travailler dans le domaine préventif. Nous accordons une

attention particulière aux groupes cibles vulnérables, par exemple en impliquant des experts ou des figures de liaison.

- Nous voulons une campagne de sensibilisation sur la santé mentale au niveau de la province, afin de briser le tabou et de faire connaître le projet.

Cinq. Un plan dentaire pour la Province

- Nous demandons à la province de faire une cartographie des listes d'attente grandissantes chez les dentistes. Nous mettons à disposition l'information nécessaire aux familles.
- Dans les hôpitaux du CHR de Liège et de Verviers, nous organisons une offre de contrôle dentaire annuel par des dentistes conventionnés qui se tiennent au tarif mutuelliste.

Six. Personne ne sera oublié

- Pour des personnes en situation précaire, nous voulons qu'elles trouvent des soins en soutenant des services comme Médecins du Monde qui travaillent en « ligne 0,5 », avant même la première ligne. Ils y sont afin d'offrir un accès aux soins aux personnes qui n'en trouvent pas par nos canaux habituels.
- Les gens sans assurance maladie-invalidité ont également droit aux soins de qualité. Nous voulons que tant les patients que les médecins puissent plus facilement travailler avec « l'aide médicale urgente », une procédure qui semble à l'heure actuelle bien trop fastidieuse. Nous veillerons qu'ils soient repris par un médecin traitant fixe dans un plan de répartition qui devra garantir que l'afflux de ces patients soit largement réparti parmi les médecins.
- Chez ceux qui sont en difficulté, les problèmes de santé sont bien souvent plus larges que strictement médicaux. Pour cette raison nous optons pour un réseau de pointe de santé sociale.

9. Une province qui prend soin des aînés

Celui qui prend sa pension a encore beaucoup d'années devant lui, en fonction de son degré de formation et de la charge physique et mentale de sa carrière, et il planifie « une nouvelle vie ». Après des années de dur labeur, on le mérite bien. On veut s'occuper de ses petits-enfants, faire des sorties et se détendre, faire des choses qu'on n'a pas eu le temps de faire auparavant. Les seniors veulent participer aussi longtemps que possible à ce qu'offre la société. Ils veulent continuer à mener une vie digne, sans crainte de tomber dans la pauvreté ou de manquer de soins. Ils ne doivent pas avoir peur de devenir une charge pour leurs enfants. La province détient, avec les autres pouvoirs publics, les clés d'une pleine prise en charge des seniors. Elle peut exercer une fonction organisatrice pour les mutualités, les organisations d'assistance sociale, de soins à domicile et de seniors. Elle dispose aussi de son propre réseau de prestation de services, avec sa participation dans les intercommunales du CHR de Liège et de Verviers et dans ISOSL, l'intercommunale de soins spécialisés de Liège qui possède des maisons de repos (MR) et des maisons de repos et de soins (MRS).

Nos objectifs

Un. Des logements et des soins abordables

- Les prix pratiqués dans les secteurs publics doivent tenir compte du montant des pensions. Il est inconcevable que la nouvelle maison de repos et de soins construite par ISOSL rue de la Plaine à Liège pratique des prix de 1650€ par mois !
- Pas de bénéfices sur les soins ! Nous refusons la marchandisation du secteur des soins à la personne et de l'hébergement. Le secteur public doit prendre ses responsabilités, organiser l'offre de soins à domicile et construire des maisons de repos et de soins en suffisance.
- Une offre suffisante pour les soins à domicile : soins infirmiers, aide aux travaux ménagers, livraison de repas sains.

Deux. Participation et communication

- La province doit coordonner les politiques locales communales envers les seniors. Elle doit encourager l'instauration de conseils communaux consultatifs des aînés et coordonner leur action. Sur cette base, elle pourra étoffer son offre culturelle et sportive adressée aux seniors.
- Dans l'offre de services de la Province, nous misons sur le soutien aux citoyens non digitalisés : nous offrons de l'aide aux guichets et nous conservons la prestation de service téléphonique et par papier.

Trois. Culture, détente et lutte contre la solitude

- Au niveau provincial, nous veillons à ce qu'il existe des initiatives culturelles et de détente pour les seniors et soutenons au maximum les associations de seniors.
- Les seniors ont droit à la détente et aux rencontres. Nous prenons des initiatives pour prévenir la solitude des seniors, la détecter et la combattre.

10. Une province sportive

Le sport et les loisirs doivent devenir populaires dans le vrai sens du terme : accessibles à tous et avec la participation de tous. Le sport aide à apprendre à aller à la rencontre des autres. Une offre sportive à bas prix contribue ainsi à une société solidaire. L'activité physique et le sport sont en outre bénéfiques pour la santé. Les clubs et les infrastructures revêtent donc une importance particulière. En utilisant ses terrains, ses halls et services de sport, notre province peut devenir un fer de lance pour des loisirs et une offre sportive à la fois riche et abordable.

Nos objectifs

- **Un.** Venir en aide prioritairement aux petits clubs, plutôt qu'aux grandes structures.
- **Deux.** Investissons avec les communes dans de nouveaux halls de sport de proximité. Les grandes infrastructures restent nécessaires mais il y a un manque criant d'infrastructures plus petites et accessibles dans les communes et villages.
- **Trois.** Améliorons l'offre de l'académie provinciale des sports notamment en prolongeant les périodes d'essai et en élargissant l'offre aux aînés.
- **Quatre.** Avoir confiance dans l'expérience et l'expertise des clubs. Considérons à leur juste valeur leur engagement et leur portée. Attelons-nous à la tâche en partant de leurs besoins et de leur connaissance des infrastructures.
- **Cinq.** Maintenir la gestion des infrastructures sportives provinciales dans le giron public, en particulier la gestion des cafétérias et des buvettes.

11. Une province touristique

La Province de Liège continue d'attirer de nombreux touristes d'années en années grâce à de multiples richesses humaines, naturelles et patrimoniales. Cette popularité est un levier économique qu'il s'agit de consolider sans nul doute. Mais cela ne doit pas manquer de nous interroger sur le type et la qualité de tourisme que nous voulons promouvoir. Nous défendons au PTB un tourisme responsable, durable et social.

Nos objectifs

Un. Développer un tourisme responsable, durable et social

- Nous soutiendrons des initiatives de valorisation du territoire et les événements mémoriels
- Nous sommes en faveur du tourisme lent. Nous renforcerons et élargirons le réseau vélo de points-noeuds.
- Nous nous opposons au budget alloué à la promotion du tourisme d'affaire : un tourisme pas toujours responsable, peu durable et sans aucune dimension sociale. Le tourisme d'affaire n'a pas besoin des deniers publics pour se développer. Les riches savent se divertir sans appauvrir nos pauvres finances publiques.

Deux. Développer une initiative en faveur du tourisme solidaire et social

- Les richesses humaines, naturelles et patrimoniales de la Province de Liège sont aussi autant d'occasions de belles vacances pour de nombreuses familles liégeoises. Les « vacances pour toutes et tous » pourraient ainsi devenir un nouveau cheval de bataille de notre Province.
- Nous renforcerons l'offre d'hébergement notamment dans le domaine provincial de Wégimont.

Trois. Lutter contre l'uberisation du tourisme et aider les petites structures à s'inscrire sur OufTiTourisme.be

- Les pouvoirs publics ont une responsabilité à prendre face au développement de l'économie dite de « partage ». Cette économie prône Uber et Airbnb comme modèles et derrière un verbiage pseudo-progressiste de partage et de liberté individuelle, est en train de phagocyter tout un modèle social. Elle le fait en soustrayant à l'impôt des activités très lucratives et en détruisant des gisements d'emploi local qui respecte un tant soi peu les normes sociales en vigueur.
- OufTiTourisme.be est amené encore à se développer et peut constituer un rempart face à l'uberisation du tourisme en Province de Liège. Cela est possible si la plateforme – comme nous le souhaitons – encadre et aide les plus petites structures d'accueil et d'activité touristique à s'y inscrire. Cela sera probablement plus difficile et demandera certainement des interventions spécifiques. Mais il en va de la survie de ces petites structures qui portent souvent une vision du tourisme plus éthique, plus durable et plus sociale.

12. Une province d'agriculture paysanne et écologique

Dans un rapport résultant de quatre ans de recherche internationale, plus de 400 scientifiques ont tiré des conclusions catégoriques : l'agriculture industrielle est nocive pour le climat, la santé, l'économie, le développement et l'environnement. Et l'avenir, c'est l'agroécologie. La Province de Liège doit être – en collaboration avec la Région Wallonne – à l'initiative pour transformer fondamentalement notre modèle agricole. Nous devons développer des méthodes de production pour l'agriculture qui prennent en compte les aspects écologiques, comme la gestion des sols, la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité, la plantation d'arbres pour le stockage du carbone, la gestion des zones ombragées. L'agroécologie, c'est plus que seulement de l'agriculture biologique. En bref, c'est l'écologie de nos systèmes d'alimentation. Et avec les scandales alimentaires à répétition (Fipronil, Veviba, ...), il devient urgent de réfléchir toutes les étapes de la chaîne alimentaire pour préserver notre santé et celle de nos écosystèmes.

Nos objectifs

Un. Multiplier les réseaux de circuits courts entre producteurs et consommateurs

- Multiplier les marchés locaux et aider les communes dans leur mise en place.
- Aider les structures de production agricole coopératives ou collaboratives à mettre en place des groupes d'achat en fournissant des solutions web « clé sur porte ».
- Généraliser à l'ensemble des cantines collectives publiques (écoles et hôpitaux) la fourniture d'un maximum de repas biologiques et/ou locaux.

Deux. Former à l'agroécologie

- Développer une formation complète sur l'agroécologie à l'IPEA de la Reid.
- Développer des formations à destination des agriculteurs avec l'accompagnement nécessairement.
- Mener des campagnes de sensibilisation grand public sur les dangers de l'agriculture industrielle et les bienfaits de l'agroécologie.